

Vœux de Nathalie Chabanne

Saint-Abit le mardi 5 janvier 2016

*« Monsieur le Maire, Michel CAZET,
Monsieur le Conseiller départemental, Jean ARRIUBERGE,
J'excuse Valérie CAMBON,
Monsieur le nouveau Conseiller régional !*

*Je suis heureuse d'être ce soir avec vous à Saint-Abit.
Peu de personnes le savent, mais depuis la campagne des
législatives, en 2012, je ne peux pas penser à Saint Abit sans
penser au Petit Journal !*

*C'est ici que nous avons donné RDV à leur équipe de
journalistes mais, non seulement nous sommes, Michel et moi
arrivés avec du retard, mais nous n'avons jamais rencontrés le
Petit journal qui ne sont pas venus.*

*L'histoire ne dit pas si c'est en bien ou en mal mais ce qui est
sûr c'est que, si jamais l'équipe du Petit journal me demande
un jour un RDV, je le leur fixerai à St Abit !*

*Quant à moi, je ne cache pas mon plaisir d'être ici parmi vous
pour cette traditionnelle cérémonie des vœux qui n'aurait pas
pu être organisée sans **l'accord de Monsieur le Maire** et de
son conseil que je remercie très chaleureusement et sans le
travail de tous les militants de la section de Nay, ainsi que mon
équipe, Véro et Serge que je remercie aussi.*

Les vœux de début de nouvelle année demeurent un rendez-vous attendu encore aujourd'hui :

Vœux officiels, vœux maintes fois exprimés, paroles parfois jugées désuètes, mais aussi la possibilité de faire passer des messages.

Et l'année 2015 a été suffisamment lourde pour que nous ayons tous des messages à faire passer. Elle a débuté avec un sanglant attentat où nous pensions que la liberté de la presse était attaquée, pour finir de manière tout aussi sanglante où la culture, l'art de vivre à la française, mais aussi et tout simplement nos compatriotes parisiens ont été attaqués.

Parce que la démocratie est plus forte que l'obscurantisme et la barbarie,

Nous devons rester fidèles à ce qui nous rassemble, rester fidèles à nos valeurs.

Mes valeurs se sont d'abord, avant tout et d'une manière évidente, notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Mais c'est aussi la solidarité et la laïcité et le respect de l'autre.

Michel a rappelé les scores anormalement élevés de l'extrême droite dans notre territoire.

Ce résultat nous interpelle collectivement. Leurs idées ne sont pas compatibles avec les valeurs qui sont les miennes.

Moi, je voudrai souligner que 2015 est aussi une année qui doit nous laisser entrevoir des raisons d'espérer et de ne pas désespérer, de positiver au travers de quelques textes législatifs qui me paraissent emblématiques justement de cette solidarité et de cette égalité :

1- la loi santé d'abord

Elle marquera durablement notre système de santé :

*- C'est le **choix de faire de la prévention** le socle de notre système de santé, avec, notamment, le paquet neutre de cigarette, ou l'information nutritionnelle.*

*- C'est aussi le choix de **créer de nouveaux droits pour les patients**, avec l'action de groupe en santé ou le droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer ou de pathologies lourdes mais aussi le renforcement de la transparence sur les liens d'intérêt entre les industriels et les professionnels de santé.*

*- C'est enfin le choix de **garantir l'accès aux soins**, avec la généralisation du tiers payant, la création d'un numéro d'appel unique pour joindre un médecin de garde, la mise en*

place de tarifs sociaux pour les lunettes et les prothèses dentaires et auditives, mais aussi le **Pacte de territoire santé** qui permet de lutter contre la désertification médicale.

Dans ce cadre, j'ai déposé, avec mon collègue Denys Robiliard, deux amendements qui avaient vocation à adopter dans le cadre de la loi la pérennisation du **dispositif PAIS**.

La Ministre a rejeté cet amendement, nous demandant le retirer en considérant qu'il était satisfait par la loi, notamment dans le cadre du Pacte de territoire.

Forts des éléments de réponse de la Ministre, Marisol Touraine, nous disposons maintenant des réponses nécessaires pour engager l'ARS à nos côtés dans le dispositif PAIS sur le territoire du Pays de NAY.

2- la loi sur le vieillissement :

rendre les personnes âgées les plus autonomes possibles dans un environnement adapté.

Dès ce début d'année, 180 000 personnes vont directement bénéficier de la **revalorisation de l'APA**.

Les personnes les plus dépendantes pourront bénéficier d'une heure de plus par jour d'aide à domicile, et les moins dépendantes d'une heure de plus par semaine.

Cette loi programme aussi l'adaptation générale de notre société au vieillissement par l'adaptation des logements, par la transparence des tarifs des établissements pour personnes âgées.

3- la prime d'activité enfin,

Elle va permettre de donner du pouvoir d'achat en plus aux travailleurs les plus modestes.

*C'est un **complément de revenu**, versé chaque mois, à partir du 5 février 2016, sous conditions de ressources, notamment moins de 1500 € net par mois pour un célibataire.*

Elle remplace la prime pour l'emploi et la prime d'activité du revenu de solidarité active (RSA).

5,6 millions de français en bénéficieront.

Pour valoriser leur reprise d'activité, la prime d'activité sera versée automatiquement à tous les bénéficiaires du SRA qui travaillent.

Tous les jeunes actifs de 18 à 25 ans y ont droit dans les mêmes conditions que les autres actifs.

Les étudiants et les apprentis peuvent également y avoir droit s'ils justifient, dans le trimestre concerné, de revenus d'activité suffisants (salaire mensuel égal à 893,25 €).

4- **la grippe aviaire – MORLAAS –**

5- **la Loi NOTRE**

Cette année 2015 a aussi été marquée par les élections départementales et régionales, issues de la loi NOTRE, la répartition des compétences entre les différents échelons, les nouvelles régions...

*Mais aussi les nouvelles cartes des intercommunalités :
Ici je me permets de vous rappeler qu'à l'initiative des députés, le seuil de regroupement des intercommunalités a été porté à 15 000 habitants mais que nous avons également modulés ce seuil en créant des exceptions en fonction de la densité de population.*

Je sais que le Préfet est allé au-delà de ces exigences légales, je sais aussi que certains voient d'un œil réticent, voire inquiet, ces nouveaux ensembles.

*Je vous invite à les regarder comme des opportunités :
des opportunités d'aménagement harmonieux de vos territoires, pour dynamiser et harmoniser vos politiques locales.*

Vous allez être les artisans de ces nouvelles intercommunalités que vous en soyez élus, ou membres associatifs, ou tout simplement citoyens.

Il vous appartient de les construire, en étant solidaires sur l'ensemble de ces nouveaux territoires.

2016 sera l'année où vous poserez, peut-être, les fondations de cette interco.

Mais, au delà de ces textes, au-delà de leurs implications locales que je sais importantes pour vous tous, il ne m'est pas possible, même pour sacrifier à l'usage des vœux, de tourner la page de cette année 2015, en se disant que tourner la page de l'éphéméride suffira à laisser derrière nous cette année si brutale, cette année qui a commencé et s'est achevée dans les larmes.

Nous nous devons collectivement, et au nom de tous ces disparus, d'imaginer un futur digne des valeurs qu'ils partageaient, des valeurs qui se ré-invitent sur le devant de l'histoire, de ces valeurs qui forment plus que jamais le ciment de notre République et que j'évoquais au début de mon propos.

Ces drames ont montré la capacité d'un peuple meurtri à se remettre en marche.

Ils ont montré la volonté d'une Nation, la nôtre, de protéger son héritage et son « exception française » qui fait sa fierté.

Aussi, je souhaite que l'année 2016 nous préserve de la surenchère qui accompagne les périodes électorales dont nous sommes heureusement préservés en 2016.

Que 2016 nous permette de relever les défis de la concorde nationale, de l'emploi, de l'urgence écologique, de la sécurité... mais sans jamais brader notre devise :

Liberté, Egalité, Fraternité !

Confiants en nous-mêmes et rassemblés, nous rebâtirons l'insouciance avec toute notre jeunesse, notre plus belle richesse.

Que 2016 soit, pour chacune et chacun d'entre vous et pour tous vos proches, une Belle Année. »